

## COMPTE-RENDU CAPL MUTATIONS CATÉGORIE B AU 1er SEPTEMBRE 2018

LA CAPL s'est réunie ce lundi 18 juin 2018 pour examiner le mouvement local des agents administratifs de catégorie B au 1er septembre 2018.

Avant d'examiner les dossiers de mutations, approbation du Procès -Verbal du 10 juillet 2017 (vote **POUR** à l'unanimité)

Concernant les mouvements de catégorie B sur le département :

- 37 arrivées de métropole.
- 8 contrôleurs ont demandé un changement de filière.
- 46 contrôleurs ALD ont obtenu une affectation prévisionnelle suite à demande de mutation pour convenance personnelle
- 3 contrôleurs ont été promus de B en A.
- 34 dossiers de départs à la retraite ( selon la Direction, ce sont des chiffres qui évoluent au fil du temps).

Au stade du projet, le taux de couverture des agents B au 1<sup>er</sup> septembre 2018 est de + 1,9.

Après délibération et étude des dossiers par la Direction suite à la défense des OS, les modifications apportées sont les suivantes :

Mme Claudine KLEITZ : maintien sur Trésorerie St-Denis Amende  
Mme Raïssa HARIBOU : maintien sur la Paierie Départementale  
Mr Pascal JULIE : CDIF de Saint-Denis  
Mme Emilia MORASATA : détachée au SIP de Saint-Pierre  
Mr Jean-Bernard DANY : SIP de Saint-Louis  
Mr Didier MARKA : SIE de Saint-Pierre

FO a voté **pour** car l'ensemble des dossiers défendus par la section locale a obtenu satisfaction ET gain de cause pour 2 dossiers.

Cependant, par rapport à la liminaire que vous trouverez en pièce jointe, FO est **contre** le mouvement trop faible d'affectations sur le département et dans les services.

### **Vos élus en CAPL :**

Nathalie JUSTOME ( TITULAIRE), Patricia AZOR ( suppléante), David BOYER (EXPERT)